

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE BOUTIQUE
EQUIPEMENT DE MAISON A L EXCLUSION DE TOUT AUTRE.

VENTE DU 30/09/2015

5 rue de la Poste 38000 GRENOBLE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 30 Septembre à 10 heures

5 rue de la Poste

38000 GRENOBLE

D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE BOUTIQUE EQUIPEMENT DE MAISON A L EXCLUSION DE
TOUT AUTRE.

Liquidation Judiciaire de L'EURL PAM DECOR à l'enseigne « LE TORCHON A CARREAUX »

Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 2 Juin 2015.

MISE A PRIX : 30.000 €

S'appliquant :

A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage,
droit au bail) à concurrence de 15.000 €

B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation)
à concurrence de..... 15.000 €

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 1er juillet 2015. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à
GRENOBLE (Isère) 9 Bis Rue de New York, en l'Etude de Me Christophe ROUMEZI, Mandataire-Judiciaire, seu
habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été
dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en
son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF
et Associé, Commissaires priseurs judiciaires à Grenoble.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 20.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SCP
Jean-Claude ANAF et Associé. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé
immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.

A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.

